

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 31 MAI 2024

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00614 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de deux (02) élèves Adjoints en Interprétation Judiciaire option : Dioula-Français, session 2024.**

Ce sont :

**ADJOINTS EN INTERPRÉTATION JUDICIAIRE OPTION : DIOULA-FRANÇAIS**

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DIEME GILBERT	251035	B18634067	09/04/88
2°	KAMBOU BAN-ALAHIREMAN	205849	B17024106	28/05/85

Arrêté la présente liste à 2 admis.

**LISTE D'ATTENTE**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SIAMBO LAWALI JOCELINE	224522	B19338310	19/05/82
2°	TRAORE KALIFA	250764	B12666166	31/12/81
3°	SIMPORE OUSMANE AZIZ	245581	B15039208	27/03/85
4°	DAKUYO PRISCILLE HA-DEDOU	245589	B17295040	08/07/80

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon